

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

AESCHLIMANN

MANUEL

Maire ou adjoint municipal/Asnières-sur-Seine (92)/MAIRE

Élu(e) ou nommé(e) le : 15/03/2020

Déclaration déposée le : 23/08/2020 23:19:45

Renseignements personnels :

Année de naissance : 22/10/1964

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Indépendant de 01/2014 à 03/2020 Avocat Commentaire : Le montant indiqué au titre de l'année 2020 est estimé et proratisé. Activité professionnelle en cours.	2014 : 0 € Net 2015 : 0 € Net 2016 : 158418 € Net 2017 : 140108 € Net 2018 : 200737 € Net 2019 : 153036 € Net 2020 : 36000 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Indépendant Avocat

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de 03/2014 à 03/2020 Commentaire : Le montant indiqué au titre de 2020 est proratisé (janvier/mars).	2014 : 35624 € Brut 2015 : 41454 € Brut 2016 : 39205 € Brut 2017 : 47281 € Brut 2018 : 46531 € Brut 2019 : 46759 € Brut 2020 : 11400 € Brut
Vice président - Métropole du Grand Paris de 07/2017 à 03/2020 Commentaire : Le montant indiqué au titre de 2020 est proratisé (janvier/mars).	2017 : 23022 € Brut 2018 : 22773 € Brut 2019 : 22773 € Brut 2020 : 5400 € Brut

Observations

Je soussigné MANUEL AESCHLIMANN certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 23/08/2020 23:19:45

Signature : MANUEL AESCHLIMANN